

Date de convocation : 7 juin 2022

Date d'envoi : 7 juin 2022

Date d'affichage : 7 juin 2022

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 35-2022
Du LUNDI 13 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le treize du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

Présents : 20 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, ROURE Christine, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, GIMON Jean-Paul, MARION Martine, SCOTTO DI VETTIMO Serge.

Absents ayant donné procuration : 3 - BOUDON Alain à CHARRE Béatrice, FARJON Philippe à ROUX Philippe, COMPERE Philippe à CORTIAL Patrick.

Secrétaire de séance : LIOUTIER Pascale.

OBJET : SIAE – Avenant n° 1 à la convention du 29/09/2014 relative à la mise à disposition de fonctionnaires territoriaux

Par convention en date du 29/09/2014 établie entre le SIAE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau de Saint Etienne de Fontbellon et Saint Sernin) et la Commune, des agents de la commune sont mis à disposition du SIAE pour assurer les astreintes du service des eaux.

Il convient de modifier cette convention pour actualiser les agents susceptibles d'intervenir, à savoir :

David MAZOYER et Damien VERNEDE.

Les autres termes de la convention restent inchangés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n° 1 à la convention du 29/09/2014 relative à la mise à disposition de fonctionnaires territoriaux pour assurer les astreintes du SIAE à compter du 1^{er} juillet 2022 ;
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Philippe ROUX



Acte exécutoire après transmission électronique
en Sous-Préfecture le 15/06/2022
et de sa publication le 15/06/2022
Identifiant unique n° 007-210702312-2022_06_13_35DE